



Chambre des Territoires de Corse
Camera di i Territorii di Corsica

Session du 16 avril 2018

Sessione di u 16 aprile di 2018

Lieu : Bastia

Décision N° 2018-3

Objet : Proposition de méthode aux fins d'adoption du règlement intérieur

Oggetu : Pruposta di metudu per l'approvu di u regulamentu internu

L'an deux mille dix-huit, le 16 avril, la Chambre des Territoires convoquée le 3 avril 2018 s'est réunie dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Gilles SIMEONI, Président de la Chambre des Territoires

Etaient présents : Mmes et MM.

Don-Marc ALBERTINI, Jean-Christophe ANGELINI, Jean-Baptiste ARENA, Jean BIANCUCCI, Vanina BORROMEI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Pascal CARLOTTI, François-Xavier CECCOLI, Louis CESARI, Napoléon DE PERETTI DELLA ROCCA, Bianca FAZI, Henri FRANCESCHI, Josepha GIACOMETTI, Lauda GUIDICELLI, Saveriu LUCIANI, Pierre MARCELLESI, Laurent MARCHANGELI, François-Marie MARCHETTI, Joselyne MATTEI-FAZI, Georges MELA, Jean-Luc MILLO, Jean-Toussaint MORGANTI, Lionel MORTINI, Anne-Marie NATALI, Jérôme NEGRONI, Marc-Antoine NICOLAI, Marie-Thérèse OLIVESI, Claudy OLMETA, Jean PAJANACCI, Antoine POLI, Juliette PONZEVERA, Louis POZZO DI BORGO, Rosa PROSPERI, Stéphane SBRAGGIA, Pierre SAVELLI, Jean-Guy TALAMONI, François TATTI, Petr'Antone TOMASI

Etaient absents, étaient excusés et avaient donné pouvoir :

M. Francis GIUDICI à M. François-Xavier CECCOLI
Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS à M. Gilles SIMEONI
M. François SARGENTINI à M. Petr'Antone TOMASI

VU La loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République et son décret d'application n° 2017-1684 du 14 décembre 2017.

VU Le rapport de M. le Président n° 2018-4



Chambre des Territoires de Corse
Camera di i Territorii di Corsica

LA CHAMBRE DES TERRITOIRES

DECIDE : La création d'un groupe de travail composé comme suit :

- CAITUCOLI Paul-Joseph
- FRANCESCHI Henri
- MARCELLESI Pierre
- MARCHETTI François-Marie
- MILLO Jean-Luc
- POZZO DI BORGO Louis
- TATTI François
- TOMASI Petr'Anto

Lors de la première réunion de ce groupe de travail, un président chargé d'animer les débats et un rapporteur chargé du compte rendu, seront désignés par les membres.

Le Président de la Chambre des Territoires

Gilles Simeoni